

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 juillet 2013

Présents : Bruno COASSY, André RABUT, Maryse REY, David QUERAT. Annie GAGNAIRE, Sandrine THINET, Daniel PRUDHOMME, Agnès TARDY Catherine REY, Robert QUERAT, Gilbert BURNICHON

1- Lotissement :

Le dossier de consultation des entreprises a été réceptionné le marché à été lancé le juillet, la date limite de dépôt des offres est le 23 juillet pour une ouverture des plis le 24 juillet. La signature des marchés interviendra fin août, pour un démarrage des travaux mi septembre après obtention du permis d'aménager.

Le marché est scindé en 2 lots :

- lot 1 terrassements – assainissement – adduction d'eau potable
- lot 2 voirie – espaces verts

Le dossier loi sur l'eau a été validé par le préfet.

2 – Recrutement d'un adjoint technique :

Suite à la confirmation du départ en retraite de M. Fernand DARMET le 1^{er} août, Le recrutement d'un adjoint technique de 2^{ème} classe a été lancé. Dans un premier temps il s'agit d'un poste en CDD d'un an à temps non complet de 18 h par semaine, dépôt des candidatures jusqu'au 20 juillet pour une entrée en fonction le 1^{er} septembre.

3 – Extension Salle des Fêtes :

Le Conseil municipal délibère favorablement pour les travaux supplémentaires en plâtrerie peinture soit 1035,10 € pour pose de toile de verre et peinture dans le sas entre la partie ancienne et l'extension, et un coût supplémentaire de 203,64€ pour le remplacement de l'ossature du plafond de la cuisine.

4– Cimetière :

Le Conseil Municipal délibère favorablement pour le changement des tarifs de concession du cimetière :

- concession temporaire (15 ans) : 30 € le m²
- concession trentenaire : 40 € le m²
- concession cinquantenaire : 80 € le m²

Pour répondre aux exigences de la mise en place de la redevance incitative, un système de tri des déchets sera mis en place permettant de séparer les déchets végétaux des déchets plastiques et autres.

5 – Travaux de voirie

L'intégralité du programme de voirie 2013 est réalisée.

Une intervention sur le chemin du colombier est prévue en régie communal pour résorber le problème occasionné par une saignée métallique trop profonde. La solution adoptée est la conception d'un caniveau béton sur la saignée existante.

6 – Communauté de Communes :

Le Conseil Municipal adopte à 10 voix pour et une contre la proposition de répartition de sièges à la Communauté de Communes avec 33 délégués dont 2 pour la commune de Ste-Agathe.

7- Ordures ménagères :

La mise en place de la phase test de la redevance incitative est reportée au 1 septembre. Un composteur collectif va être installé au bourg pour permettre aux personnes qui ne peuvent pas éliminer les déchets végétaux de la faire.

Les points de regroupements vont être aménagés pour permettre le stockage des bacs individuels : St-Jean, Le Cazard, Savaton, Promondon, Le trève

8- Fleurissement :

Le passage du jury des concours des Montagnes du Matin est prévu le 21 août à 10h.

Une corvée de nettoyage du cimetière est prévue le 19 juillet à partir de 14h30